

MAINT01

Diagnostiquer et faire évoluer son service maintenance

Responsables maintenance ou responsables technique, bâtissez votre plan de progrès en 2 jours

Objectifs pédagogiques

- Citer les différents thèmes abordés lors d'un diagnostic
- Citer les points clés d'un service maintenance performant
- Définir les axes de progrès prioritaires
- Citer les différentes étapes d'un plan d'action

Méthodes pédagogiques

Questionnaire et évaluation collective sur cas d'études proposés par les stagiaires (plan de progrès)

Moyens d'évaluation

Questionnaire et étude collective. Attestation de fin de formation.

Profil du formateur

Expert en maintenance industrielle depuis 40 années en tant que responsable opérationnel et depuis 20 ans en tant que conseil-formateur

Personnel concerné

Responsable d'un service maintenance ou responsable technique

Pré-requis

Etre en poste depuis au moins 6 mois en tant que responsable de service.

En partenariat avec



Sessions

>> Senlis

du 18/09/2024 au 19/09/2024

Prix public : 1142 € HT Durée : 14 heures

Contacts

Renseignements
Inscription

sqr@cetim.fr - +33 (0)970 821 680
formation@cetim.fr - 03 44 67 31 45



Programme

MODULE 1 - à distance : Auto-diagnostic de son service maintenance

Basé sur un questionnaire d'évaluation d'organisation de service maintenance (29 questions) qui permet d'ouvrir pour chaque question les sujets à aborder :

- >> **Équipe : sécurité, planning de présence, sous-traitance et externalisation de maintenance, management (position des responsables), compétences des maintenanciers**
- >> **Méthodes de maintenance : criticité des équipements, méthodes de maintenance, Organisation du préventif, préventif conditionnel, standards et gammes d'intervention**
- >> **Organisation des travaux : suivi des travaux, interface production-maintenance, automaintenance, programme hebdomadaire de travaux, préparation et planification des interventions, arrêts programmés**
- >> **Outils de maintenance : GMAO, prise en compte de la maintenance à l'investissement, analyses des défaillances, documentation, plans et schémas, stock de pièces de rechange**
- >> **Pilotage de la maintenance : définition du rôle du service maintenance, stratégie de maintenance, budget et suivi des dépenses de maintenance, cout direct de maintenance, indicateurs et tableau de bord, plan de progrès**

Ce questionnaire est envoyé aux participants quelques jours avant la session et doit être rempli et renvoyé avant la formation. Chaque question sera explicitée par le formateur, et chaque participant décrira sa réponse. *Chacun évaluera ses réponses et obtiendra son résultat en fin de module.*

MODULE 2 - en présentiel : Construire son plan de progrès pour améliorer son service maintenance

Sur la base des résultats obtenus au questionnaire, le stagiaire va construire son plan de progrès en cherchant à améliorer les points faibles de son service. Ce travail est réalisé en 3 phases :

- >> **1 - Construction d'une matrice efficacité – difficulté**
- >> **2 - Choix de 3 axes privilégiés**
- >> **3 - Construction du plan à partir des 3 axes**

Le plan de progrès des participants peut consister, par exemple, à :

- >> **mettre en place ou améliorer sa maintenance préventive**
- >> **mettre en place un service ou une équipe chargée de la fiabilité**
- >> **réaliser toute autre amélioration comme : la GMAO, la gestion des stocks, etc.**
- >> **préparer un plan de formation de son équipe**
- >> **etc.**

Le collectif et le formateur régulent et réfléchissent ensemble aux propositions de chacun.

Sur demande d'un participant, le formateur peut suivre l'avancement de son plan de progrès

En préconisation après cette formation :

- >> **En complément sur des points précis : Formations WMAINTP1 à WMAINTP10**
- >> **Modules organisation industrielle : P22 - Pratiquez le lean, etc.**
- >> **Modules techniques : organisation industrielle, fluide de coupe, CND, analyse vibratoire, .etc.**

Responsable technique de la formation

Gilles Selle

Contacts

Renseignements sqr@cetim.fr - +33 (0)970 821 680
Inscription formation@cetim.fr - 03 44 67 31 45

